

En amont du Conseil municipal, ou pour aider l'autorité territoriale dans ses décisions, interviennent plusieurs Commissions municipales dans lesquelles se prépare le véritable travail de fond, d'élaboration et de réflexion des élus.

Les Commissions formulent des avis consultatifs destinés à permettre au Conseil municipal, seul décisionnaire, de délibérer.

La Commission Finances :

- Elle a pour compétences : Préparation et élaboration des documents financiers de la Commune et du CCAS (Budgets primitifs, décisions modificatives, comptes administratifs) – Examen des demandes de subventions des associations – Gestion de la dette et des emprunts – ...
- Ses membres sont :
 - Président : Michel FORTERRE
 - Vice-président : Jean-Pierre DEFRANCE
 - Membres du Conseil Municipal : Pierrette DEFRANCE – Mathieu BAECHLE
 - _____

Commission Urbanisme, voirie, sécurité.

- Elle a pour compétences :
 - **Pour l'urbanisme** : Pré-instruction de toutes les demandes déposées et liées à l'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables de travaux, certificats d'urbanisme, renseignement, d'urbanismes, Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA), ...).
 - **Pour la voirie et la sécurité** : Programmation des travaux d'entretien des routes communales – Pré-instruction des demandes déposées et liées à la voirie communale (Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux (DICT), modification de la circulation suite à une demande de raccordement, ...) – Réflexion et la programmation des mesures de sécurité sur le territoire du village (sécurité routière, biens dégradés présentant un danger pour les personnes et autres biens, ...) – Numérotation et dénomination des voies -
 - Ses membres sont :
 - Président : Michel FORTERRE
 - Vice-président : Maxime FAIRISE
 - Membres du Conseil Municipal : Martial HOCQUARD – Christian LEONARD
-

Commission Environnement

- ***Pour l'environnement*** : Gestion des questions relatives à la forêt et aux espaces verts communaux – Espace Tri et Croix Saint Romaric
Embellissement du village...

- Ses membres sont :
 - Président : Michel FORTERRE
 - Vice-président : Maxime FAIRISE
 - Membres du Conseil Municipal : Daniel BRAUX – Maryse NICOLAS
-

Commission Bâtiments communaux

- Elle a pour compétence :

Programmation des travaux d'entretien et suivi de ceux ci sur les bâtiments communaux
mairie- église - logements – refuge du marcheur.

- Ses membres sont :
 - Président : Michel FORTERRE
 - Vice-président : Maxime FAIRISE
 - Membres du Conseil Municipal : Martial HOCQUARD – Mathieu BAECHLE
-

-

Commission Communication, Information, Vie locale

- Elle a pour compétence :

Elle crée une image dynamique et informe régulièrement sur l'activité de notre commune notamment par le site internet [www //avrainville88.fr](http://avrainville88.fr). Réflexions sur les actions à mettre en œuvre sur le village pour re dynamiser la vie locale. Relation et relais avec les associations locales - ...

- Ses membres sont :
 - Président : Michel FORTERRE
 - : Jean-Pierre DEFRANCE
-

Commission Appel d'Offres :

Organe collégial, cette commission intervient dans les procédures d'appel d'offres et de mise en concurrence des entreprises lors de passation de marchés publics.

- Membres titulaires : Maxime FAIRISE – Jean-Pierre DEFRANCE – Martial HOCQUARD
 - Membres suppléants : Pierrette DEFRANCE – Maryse NICOLAS – Mathieu BAECHLE
-

